

M. Mathieu MOTHE  
6 Impasse d'Escoubas  
31350 CIADOUX

A l'attention de Madame, Monsieur le Maire,

Lalanne Arqué, vendredi 3 novembre 2023

Objet : *journée Chasse à courre du 02.12.2022*

Madame, Monsieur le Maire,

La société de chasse de LALANNE ARQUÉ va accueillir sur son territoire, samedi 2 décembre 2023, une chasse à courre au sanglier.

La chasse pourrait s'étendre sur les communes de : Arrouède / Aujan Mournède / Aussos / Bellegarde / Betcave Aguin / Bezues-Bajon / Chélan / Esclassan Labastide / Gaujan / Lalanne Arqué / Manent-Montané / Masseube / Meilhan / Monbardon / Moncorneil / Monlaur Bernet / Mont d'Astarac / Monties / Panassac / St Blancard / Samaran / Sarcos / Sère / Simorre / Tournan / Villefranche d'Astarac.

Cette manifestation cynégétique, rare en Gascogne, est l'occasion pour tous de découvrir un mode de chasse méconnu, très loin des préjugés de beaucoup d'entre nous.

Pour permettre un bon déroulement de cette journée, il nous paraît important de vous en faire part.

Afin de respecter les règles sanitaires actuelles, le rendez-vous est fixé en milieu ouvert :

- A 8 h ; au terrain de pétanque pour faire le pied à Lalanne Arqué ;
- A 10 h pour le rapport ;
- Pas de repas prévu après la chasse.

Pour tout renseignement complémentaire quant à l'organisation de cette journée, vous pouvez contacter

*\* M. Mathieu MOTHE - de la sté de chasse de Lalanne Arqué au 06.31.16.70.61*

Sûr de votre compréhension, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de la société de chasse de  
Lalanne Arqué  
M. MOTHE